

## Burundi : Jean de Dieu Mutabazi désigné candidat à la présidentielle

@rib News, 20/04/2015 – Source Xinhua Une coalition de l'opposition burundaise composée de neuf partis, dont la Coalition des partis politiques pour une opposition participative (COPA), a désigné son président, Jean Dieu Mutabazi (photo), comme son candidat à l'élection présidentielle du 26 juin prochain, a annoncé la coalition lundi au cours d'une conférence de presse. "Les partis réunis dans la Coalition des partis pour une opposition participative (COPA) m'a choisi comme candidat à la prochaine élection présidentielle. Nous n'avons peur d'aucun candidat, y compris le président Pierre Nkurunziza si son parti (CNDD-FDD, ndr) le désigne comme candidat", a déclaré Jean de Dieu Mutabazi, qui est à la tête de la coalition depuis sa création en septembre 2014.

Il a affirmé que la COPA concentre sa plateforme sur deux piliers, à savoir ajuster la Constitution nationale et éradiquer la pauvreté au Burundi. M. Mutabazi a souligné la nécessité d'adapter la Constitution aux réalités. Les Hutu, qui représentent 85% de la population burundaise, occupent 60% des postes des institutions du pays, a-t-il indiqué, estimant que cela ne suffit pas. Jean de Dieu Mutabazi est la sixième personne à se porter candidat pour l'élection présidentielle. La semaine dernière, le Rassemblement national pour le changement (RANAC, opposition) a désigné l'ancien président et le sénateur Domitien Ndayizeye comme son candidat. Parmi les autres candidats figurent Jean Minani, président du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU-Nyakuri) et deux candidats indépendants, Jérémie Minani et Me Isidore Ruyikiri. Jusqu'à présent, le président Nkurunziza n'a pas annoncé sa candidature alors que des partis d'opposition et même certains membres de son parti s'opposent à un troisième mandat pour lui. L'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation du Burundi (AAPRB), conclu en 2000 et qui a mis fin à la guerre civile burundaise, stipule que le président de la République est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. Mais les supporters du président Nkurunziza arguent que ce dernier, élu en 2005 au suffrage universel indirect et réélu en 2010 au suffrage universel direct, a été élu au suffrage universel direct une seule fois et a droit à un autre mandat s'il doit être élu pour la seconde fois au suffrage universel direct.